

2.1.4. ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE DE CELLULE EVRAS SPÉCIFIQUE À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

NEW

[2 JOURNÉES]

La cellule est un dispositif reconnu pour son efficacité dans la généralisation de l'EVRAS dans le cadre scolaire mais qui peut également être adapté dans un cadre institutionnel non scolaire.

PRÉSENTATION

Les cellules EVRAS sont basées sur un processus participatif, d'élaboration et de mise en œuvre en éducation à la sexualité en milieu scolaire en partenariat avec tous les intervenants privilégiés en cette matière, à minima des représentants de l'équipe éducative, du CPMS et/ou SPSE, et de centre de planning familial, etc.)

Il s'agit de cellules permanentes consultatives qui visent à mettre en œuvre des programmes d'éducation affective et sexuelle, dans une perspective de prévention et de promotion de la santé dans les établissements scolaires qui en font la demande.

La FLCPF met à disposition de chaque projet un accompagnateur de cellule EVRAS pendant toute la durée du dispositif qui est de 3 ans.

Au terme du projet, la FLCPF continue à jouer également un rôle de soutien au travers des interventions qu'elle organise pour les différents accompagnateurs de cellules. Il s'agit là d'un lieu d'échanges et de soutien des pratiques ainsi que de partages d'initiatives.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR DE CELLULE EVRAS

L'accompagnateur occupe un rôle important : d'animateur de réunion, à fournisseur de contenus et d'idées, à solliciteur de partenariats ou garant de l'historique de la cellule. Le rôle d'accompagnateur est divers et il exige de la flexibilité : il doit être prêt à laisser aux participants l'espace pour intervenir, mais il doit aussi être prêt à présenter ou intervenir lui-même s'ils ne sont pas prêts.

La fonction de l'accompagnateur de cellule est multiple et regroupe les aspects suivants :

- tenir compte des caractéristiques du contexte et de la diversité des partenaires réunis afin de créer une culture commune ;
- assurer la gestion harmonieuse d'un groupe de volontaires ;
- valoriser les activités productives (comme par exemple, les heures d'animations réalisées) avec les autres types d'activités tels que la concertation du projet ;
- proposer une diversité dans les activités développées : des ateliers thématiques ou un spectacle, une conférence, la visite d'une exposition ou le théâtre forum ;
- favoriser la créativité par la création de supports comme une affiche d'informations sur la cellule, une boîte aux lettres pour les enfants, un photo-

langage, un quizz ;

- induire une bonne gestion des dynamiques internes et externes autour du travail de promotion de la santé sexuelle dans le cadre scolaire ;
- garantir le bon déroulé des étapes constitutives à l'implantation du projet au sein de l'école ;
- planifier les animations EVRAS avec les centres de planning familial et leurs partenaires afin d'assurer une continuité des activités de prévention tout au long du cycle scolaire ;
- inscrire le projet dans le temps et dans le projet de l'école ;
- amener le projet à l'autonomie et assoir sa pérennité au sein de l'école.

Plus spécifiquement en lien avec l'enseignement spécialisé, il veillera :

- A répondre aux questionnements sur la légitimité de l'accès à la sexualité pour les personnes en situation de handicap ;
- A l'accompagnement et à l'information des familles ;
- Aux modes de collaboration entre les intervenants extérieurs et le personnel enseignant en tenant compte de la spécificité des publics ;
- A la spécificité des programmes EVRAS et aux outils d'animation adaptés dans ce cadre.

Après les 3 ans de vie du projet, le passage de flambeau apparaît comme une étape clé du maintien de la cellule dans le temps, il faudra alors que l'accompagnateur puisse identifier le profil de la personne qui va prendre le relais du projet une fois le soutien de la FLCPF terminé.

OBJECTIFS

- Formaliser le rôle et les missions dévolues à un accompagnateur de cellule EVRAS ;
- Acquérir des repères pour mener ce type de projet de prévention ;
- Être à l'aise dans la dynamique d'un projet d'éducation à la santé sexuelle ;
- Mettre en valeur l'effet de la dynamique de groupe afin de favoriser la convivialité, facteur d'émulation qui permet de voir éclore des projets ou idées très variés ;
- Développer une vision collective au travers d'un projet commun et une culture commune ;
- Proposer des outils de prévention et de sensibilisation spécifique à l'enseignement spécialisé ;
- Savoir négocier une convention avec les directions des écoles ;
- Assurer un cadre de travail basé sur la confiance et sur la transparence sur ce qui est fait et proposé car tous les acteurs connaissent le projet et la responsabilisation de chacun (tous les membres sont acteurs) ;
- Maintenir une bonne volonté entre partenaires internes et externes de l'école y compris avec l'équipe éducative et la reconnaissance de l'importance des temps de réflexion, de préparation et d'évaluation concertés des actions ;
- Distribuer la parole aux divers acteurs de terrain et aux partenaires associés au projet à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ;
- Créer des conditions de partenariat qui respectent les missions de chaque acteur tout en distinguant les rôles et les places des différents professionnels.

PROGRAMME

Le programme se fonde sur le déroulé des étapes constitutives à la création d'une cellule EVRAS

- clarification de la demande ;
- présentation de la cellule aux partenaires pressentis ;
- confirmation du souhait de l'école ;
- signature d'une convention de collaboration ;
- inscription dans le projet d'établissement ;
- diagnostic et état des lieux réalisés par les partenaires de la cellule ;
- élaboration du projet sur base d'objectifs prioritaires décidés par les membres de la cellule ;
- évaluation et pérennité du projet.

MÉTHODE

La formation repose sur un échange de pratiques et de questions amenées par les participants.

- Présentation des projets pilotes existants dans le cadre de l'enseignement spécialisé.
- Elaboration d'une méthodologie et des hypothèses de travail.
- Acquisition de repères théoriques sur le développement de la sexualité.
- Connaissance des représentations propres à chaque secteur d'intervention
- Respect des différentes étapes du projet afin de permettre aux acteurs de se repérer dans le contexte scolaire (de l'enseignement spécialisé).
- Création d'une articulation pertinente

et efficace entre les différents types d'acteurs (santé-enseignement-prévention).

- Favoriser la diversité des partenaires externes tels que les CPF, AMO, des services de médiation, d'accueil ou d'écoute, centres culturels, maisons de jeunes, coordinations SIDA locales, diverses autres ASBL, partenaires pour l'hébergement ou les loisirs.

PRÉREQUIS

Cette formation est destinée aux professionnels ayant déjà une solide expérience de terrain. Une bonne connaissance du monde scolaire est vivement souhaitée. Les participants seront invités à présenter des situations qui les questionnent dans leur pratique professionnelle.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite renforcer ses compétences pour intervenir comme accompagnateur de cellules EVRAS dans l'enseignement spécialisé.

Professionnels issus du secteur de la promotion de la santé à l'école, centres de planning familial, services PSE, centres PMS, professionnels du champs éducatif et scolaire, de l'aide à la jeunesse et du secteur du handicap.

NB : Cette formation peut aussi être adaptée à l'accompagnement de projet en institution.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMATEURS :

Alain Joret et Ülkü Dursun

DATES ET HORAIRE :

à la demande

LIEU :

Bruxelles, lieu à définir

CODE :

Cellule2018

INSCRIPTION :

Voir page 47

PRIX :

90 € pour les membres FLCPF

110 € pour les non membres

RENSEIGNEMENTS

Catherine VANESSE, coordinatrice du programme des cellules EVRAS

02/505 60 68

cvanesse@planningfamilial.net